

Procès-verbal n°32 de la Commission Foot Animation

Réunion du :	31/03/23
À :	10h
Présidence :	M. Daniel OLIVET
Présents :	Mmes Martine JOLY, Nadine GRECO Mrs Jean-Pierre RIEU, Denis LASGOUTE.
Absente excusée :	Mme Fatiha BADAoui Mr. Didier CASANADA, Sauveur ROMAGNOLE.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom, Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (art 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès verbaux

La commission approuve le procès-verbal N° 31 de la réunion du 24/03/2023.

Championnat U12/U13

UTILISATION DE LA FMI

LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LA PARTIE "OBSERVATION".

Beaucoup de clubs ne le font pas : ATTENTION au moment des classements.

En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclub ainsi que le site du DISTRICT.

➤ Retour Commission d'Appel

- **Dossier : 2022 /2023 N° 16 Match 25502437** OL ALES/ES BARJAC U12-U13 du 28/01/2023
La commission réforme la décision de 1ère instance et dit match à rejouer à une date à fixer par la commission compétente
O Ales / Es Barjac U12/U13 Poule C - Match à rejouer le samedi 1 avril 10h30 à Ales
- **Dossier : 2022 /2023 N° 15 Match 25502070** NIMES ACADEMIE UNIVERS/St MARTIN DE VALGALGUES U12-U13 du 21/01/2023 :
La commission confirme la décision de première instance dans toutes ces dispositions.

➤ Retour COMMISSION CSR

- **Dossier n°2022/2023-CSR-0246 Match n° 25502391** : SO CODOGNAN 1 – SP C CASTANET NIMES 1 du 25/03/2023
Forfait de N Castanet 30€ - 1Pt au Classement
- **Dossier n°2022/2023-CSR-0248 Match n° 25502236** : RC ST LAURENT DES ARBRES 2 – AS VERS 1 du 25/03/2023



Forfait de Rc St Laurent 30€ -1Pt au Classement

- **Dossier n°2022/2023-CSR-0249 Match n° 25502572** : ET. S. ST JEAN DU PIN 2 – FC RIBAUTE LES TAVERNES 1 du 25/03/2023
Forfait de Fc Ribautes 30€ -1Pt au Classement
- **Dossier n°2022/2023-CSR-0250 Match n° 25502328** : EP VERGEZE 2 – FC MILHAUD 1 du 25/03/2023
Forfait de Fc Milhaud 30€ -1Pt au Classement

FESTIVAL PITCH U13

Equipes Qualifiées pour la Finale Départementale PITCH le Samedi 1 Avril à REDESSAN:

O Ales	Beucaire 30 /Jonquieres	As Poulx
N. Académie Univers	Fc Val de Cèze	N Gazelec
Ent Calvisson Vaunage	Fc Chusclan/Laudun	Rc Generac
St Hilaire /La Jasse	Us Trèfle	Us Regordane
Efc Beaucairois	Es St Jean du Pin	
As Rousson	Nimes Ol	

Rendez-vous à 8h45 précises à toutes les équipes

Restauration sur place

Championnat U12

LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LA PARTIE "OBSERVATION"

Beaucoup de clubs ne le font pas : ATTENTION au moment des classements.

En cas de disfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclub ainsi que le site du DISTRICT.

➤ Retour Commission CSR

Dossier n°2022/2023-CSR-0251 Match n° 25503427 : SP C CASTANET NIMES 11 – SP ALESIEN 11 du 25/03/2023.

Forfait SP Alésien 30€ -1Pt au Classement

ANALYSE FMI

Suivant l'article 72 - Feuille de Match, les clubs sont dans l'obligation de saisir les résultats de leurs différentes équipes via la transmission de la FMI le jour même des rencontres, sous peine d'amende fixée à l'annexe « dispositions financières (Art. 53).

La non-transmission de la feuille de match (papier ou FMI) dans les 15 jours suivant la rencontre, entrainera, outre l'amende prévue à l'alinéa précédent, la perte du match par pénalité au Club responsable »

Au vu des dysfonctionnement FMI dans les catégories U12 / U12-U13 le week end du 25 et 26.03.23, à titre exceptionnel les amendes ne seront pas appliquées aux ayant utilisé une feuille de match papier et des explications (tableau explicatif).

Match n° 25503413 U12 DEPT 1 Poule C : BERNIS 3 / SP ALESIEN du 11.03.23

La Commission,

Constatant l'absence de feuille de match (numérique et papier) à ce jour pour la rencontre en rubrique,



Agissant sur le fondement de l'article 72 des RG du district Gard Lozère
Dit match perdu par pénalité à **JS BERNIS (équipe recevante)** (-1Pt au Classement)
Débit : 100 € pour absence de feuille de match (art 53 et 72 des RG du district Gard Lozère)
U12 U13 DEPT 2 poule A N°25502238 - ES 3 MOULINS 1 /FC BAGNOLS PONT 1
FC Bagnols Pont 1 : pas de code et pas d'identifiant.
Amende : 25 euros

Foot Animation - U10 à U10/U11

ATTENTION : Application des Amendes à partir du 1 Novembre (tarifs saison 2022/2023) - Chapitre 4 RG du District.

Feuille de match ou de plateau incomplète (arbitre et/ou éducateur responsable et/ou dates de naissance et/ou numéro de licence non renseigné(s)) (U6 à U13) (Art. 53 et 72 RG District) **10 €/ Infraction**

Non respect de la catégorie d'âge **30 €/ Infraction**

Inscription sur une feuille de match d'une personne non licenciée (Art. 51 RG District) **25 €/ Infraction**

Plateaux du 15 Avril reportés au samedi 22 avril : 18 -21 - 34 - 36 – 38
(rassemblement féminin à Bezouze)

Foot Animation - U6 à U8/U9

ATTENTION : Application des Amendes à partir du 1 Novembre (tarifs saison 2022/2023) - Chapitre 4 RG du District.

Feuille de match ou de plateau incomplète (arbitre et/ou éducateur responsable et/ou dates de naissance et/ou numéro de licence non renseigné(s)) (U6 à U13) (Art. 53 et 72 RG District) **10 €/ Infraction**

Non respect de la catégorie d'âge **30 €/ Infraction**

Inscription sur une feuille de match d'une personne non licenciée (Art. 51 RG District) **25 €/ Infraction**

Foot Animation - FEMININES

Tenue du grand rassemblement Féminin le 15 Avril à Bezouze,

En conséquence les matchs U12/U13 de la journée du Samedi 15 avril sont reportées au Samedi 22 Avril.

D3 / Poule A Langlade / Cabassut – **Poule C** Barjac / Ales – **Poule D** N Métropole / Manduel

Poule E Générac / Vergeze – **Poule F** Marguerittes / Chusclan Laudun

Mercredi 29 Mars a eu lieu à Ste Anastasie la Finale Départementale PITCH Féminines,

A la suite des épreuves et matchs : **N Métropole** est qualifiée pour la Finale Régionale le 13/14 Mai

La Finale « Coupe Gardoise » U12/U13 F

Se tiendra le **Mercredi 10 Mai** sur les installations de **Bezouze à 18h00.**

Des convocations seront envoyées 1 semaine avant pour rappel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Didier CASANADA

La Secrétaire de Séance

Nadine GRECO

